



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

accidents

Question écrite n° 77718

Texte de la question

M. Jean-Marc Germain interroge M. le ministre de l'intérieur sur la sécurité routière en France et la lutte contre l'accidentalité routière. En 2014, le nombre de morts sur les routes françaises a augmenté de 3,7 %, première année de hausse depuis 12 ans, une hausse confirmée pour le mois de janvier 2015 par rapport à janvier 2014 (augmentation de 12 %), et ce alors que 2012 et 2013 avaient connu des baisses importantes (respectivement - 7,8 % et - 10,3 %). 3 388 personnes ont trouvé la mort sur les routes en 2014, soit 120 de plus que pour l'année 2013. Le nombre de blessés est lui aussi en hausse de 2,5 %, soit 1 799 personnes blessées supplémentaires en 2014 par rapport à 2013. Les cyclistes et les piétons ont été particulièrement touchés par l'augmentation des accidents corporels. Le Conseil national de la sécurité routière (CNSR) a proposé plusieurs mesures pour lutter plus efficacement contre l'accidentalité routière et mieux protéger les usagers de la route. Face à la hausse du nombre de morts sur les routes au cours de l'année 2014, il souhaite connaître les actions que le Gouvernement entend mettre en œuvre, et les préconisations du CNSR qu'il compte suivre, au-delà des annonces déjà faites et notamment s'agissant de l'abaissement de la vitesse sur les routes nationales, afin de reprendre le rythme d'une baisse de la mortalité et des accidents sur les routes.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Germain](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (12^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77718

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 avril 2015](#), page 2625

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)